AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 28-5-73 530246

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION CHAMPAGNE
(ARDENNES, AUBE, HAUTE-MARNE, MARNE)

ABONNEMENT ANNUEL : F
C.C.P. CHALONS-sur-MARNE 2.800.67 W
Régisseur de Recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture à Châlons-sur-Marne

Abonnement annuel : 30 F

Villa Blanche - 62, Rte Nationale - La Neuvillette, 51-REIMS - Tél. 47.22.87 47.13.82

SUPPLEMENT N° 2 AU BULLETIN N° 152 de MAI 1973 — N° 13/25 mai 1973

VIGNE

Rougeot parasitaire ou Brenner :

Dans les vignobles habituellement atteints, il est nécessaire de renouveler le traitement chaque fois que la vigne présente 3 nouvelles feuilles depuis la dernière intervention.

ARBRES FRUITIERS

Tavelure du pommier :

Les premières taches de tavelure ont été trouvées à Reims sur arbres non traités le 21 mai. Elles proviennent de contaminations ayant eu lieu durant la période du ler au 4 mai. Une seconde période d'infection se situe entre le 7 et le 9 mai. Compte tenu des températures élevées de ces derniers jours , des séries de taches apparaitront jusqu'aux premiers jours de juin constituant des risques plus ou moins graves selon l'état sanitaire des vergers. En outre des ascospores sont toujours capturées durant chaque période humide. Il est donc nécessaire de renouveler la protection préventive des arbres dont la pousse est à l'heure actuelle rapide.

Oïdium du pommier :

Le temps orageux de ces derniers jours a été très favorable à ce champignon. Il est impératif de pratiquer la coupe des bouquets foliaires fortement contaminés et d'incorporer aux bouillies un anti oïdium. Si le beau temps persiste pendant une assez longue période renouveler dans les vergers déjà fortement envahis la protection oïdium entre deux traitements tavelures.

Monilia sur cerisiers (griottes plus particulièrement) :

La suppression des pousses moniliées qui est conseillée, doit être accompagnée d'une nouvelle protection des arbres.

Pucerons verts du prunier :

Il est urgent d'intervenir si aucun traitement n'a été fait jusqu'ici sur ces arbres (emploi d'un insecticide systémique).

Pucerons verts du pommier :

Les premières colonies se remarquent sur arbres de plein vent. l'intervention en vergers "modernes" ne se justifie pas pour l'instant ; mais il est recommandé d'en rechercher l'existence éventuelle dans ces vergers. Sur Reine des Reinettes la présence de pucerons cendrés très dommageable doit être combattue rapidement.

P.1.19

Imprimerie de la Station de CHAMPAGNE - Directeur-Gérant L. BOUYX

Araignées rouges

A Reims, les oeufs d'hiver sont à ce jour pratiquement éclos à 100 %.

Dans les seuls vergers où cet acarien est présent, il y a lieu de prévoir un traitement à l'aide d'un acaricide spécifique, dans la première semaine de juin.

G R A N D E   C U L T U R E

Pégomyie de la betterave :

Les pontes deviennent moins importantes. Surveiller les betteraves n'ayant pas encore reçu de traitement. La croissance des plantes étant active, il ne semble pas qu'une seconde intervention se justifiera, les cultures pouvant alors supporter la présence de quelques mines (le traitement appliqué n'étant actif qu'une huitaine de jours).

Cnephasia sur betteraves :

Dans la Marne et dans l'Aube, il est parfois observé une chenille vert noirâtre à tête noire, très vive, entre deux feuilles réunies par des fils ou à l'abri d'une feuille repliée. Il s'agit d'une chenille de Cnephasia, d'une espèce voisine de celle occasionnant des dommages sur céréales et attaquant particulièrement les betteraves cultivées à proximité de bois ou de haies.

Les traitements dirigés contre la pégomyie ne contrôlent qu'imparfaitement cette chenille.

Si les attaques se remarquent aisément elles ne présentent pas de caractère de gravité. En effet la génération est groupée et il n'y a pas de risque de voir le parasite s'étendre.

Méligèthes sur colza de printemps :

Surveiller les colzas et intervenir dès que l'on remarque en moyenne 1 à 2 insectes par plante. Il est rappelé que le colza de printemps, de par sa végétation très rapide et courte ne peut, comme le colza d'hiver, compenser certains dommages par l'émission de nouveaux boutons.

Les Ingénieurs chargés des Avertissements Agricoles,

R. PARIS - H. de MEIRLEIRE
A. GODIN.

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire "Champagne"

J. DELATTRE.